

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Zi-Ann Lum <ziann.lum@huffpost.com>
Envoyé : 16 octobre 2020 21 h 53
À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Objet : Réf. : Corrections nécessaires

À qui le dites-vous. Je ne m'attendais pas à lire « j'ai entendu quelqu'un faire une crise cardiaque pendant la vidéoconférence de mon partenaire » cet après-midi, et pourtant c'est là où nous en sommes. Quelle semaine! J'espère que la vôtre tire à sa fin.

Merci encore. L'article a été mis à jour avec ce qui suit, qui vous est attribué, en haut de la page :

James Fitz-Morris, le directeur de la communication de la ministre de l'Approvisionnement, a déclaré que « presque tous » les contrats ont depuis été affichés publiquement.

« Les quelques exceptions se limitent à trois produits spécifiques; comme le dit le site Web : "Compte tenu de la forte concurrence pour l'EPI et d'autres fournitures, et dans l'intérêt des Canadiens, SPAC peut protéger les noms des fournisseurs de certains produits difficiles à obtenir, y compris les respirateurs N95, les gants et les écouvillons. » »

- Zi-Ann

Le vendredi 16 octobre 2020 à 21 h 15, Fitz-Morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca> a écrit :

Oui, c'est correct pour l'attribution.

Et je suis désolé si je donne l'impression d'être grognon – surtout avec le truc informatique. La semaine a été longue... (Tout à l'heure, lorsque je parlais avec un collègue, je me suis d'ailleurs entêté à dire qu'il s'agissait d'une semaine de cinq jours; j'avais honnêtement oublié que le lundi avait eu lieu l'Action de grâce.)

Merci,
James

Le 16 octobre 2020 à 21 h 02, Zi-Ann Lum <ziann.lum@huffpost.com> a écrit :

Bonjour,

Je ne voulais pas déranger avec le signalement relatif au site. J'ai demandé à mes collègues de différentes régions du pays de vérifier également. Le même message leur apparaissait.

Je vous remercie d'avoir clarifié la déclaration qui m'a été fournie. Serait-il correct de vous identifier comme le directeur de la communication de la ministre? J'aimerais que vous me donniez des éclaircissements dès que possible.

- Zi-Ann

Le vendredi 16 octobre 2020 à 20 h 08, Fitz-Morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca> a écrit :

Bonjour,

Premièrement, l'article ne mentionne toujours pas que la quasi-totalité de ces contrats a depuis été affichée. Je consulte régulièrement ce site à partir de mon ordinateur portable et de mes téléphones et je n'ai pas eu de problème. Cela dit, je vais signaler le problème à mon service informatique.

Pour votre information, pratiquement tous les contrats conclus par le passé ont déjà été divulgués et sont répertoriés sur notre site Web ainsi que sur le site du gouvernement ouvert.

Les quelques exceptions se limitent à trois produits spécifiques; comme le dit le site Web : « Compte tenu de la forte concurrence pour l'EPI et d'autres fournitures, et dans l'intérêt des Canadiens, SPAC peut protéger les noms des fournisseurs de certains produits difficiles à obtenir, y compris les respirateurs N95, les gants et les écouvillons. »

James

De : Zi-Ann Lum [<mailto:ziann.lum@huffpost.com>]

Envoyé : 16 octobre 2020, 16 h 45

À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>

Objet : Réf. : Corrections nécessaires

Bonjour James,

Merci de votre message. J'ai essayé de vous appeler pour obtenir des éclaircissements sur certains des aspects que vous avez mentionnés. Les 32 contrats sont-ils retenus parce qu'une ESN a été invoquée?

La semaine dernière, dans ma demande de commentaires, j'ai transmis la note au sous-ministre. Elle a ensuite été transférée à l'équipe des relations avec les médias. Il a déclaré qu'une « grande majorité des contrats que SPAC a conclus comprenaient une exemption au titre de sécurité nationale ». Je pensais qu'en disant « au début de la pandémie de coronavirus », la chronologie était claire, mais je vois comment votre lecture des deux premières lignes peut être interprétée de cette façon. Cela a été modifié pour être plus clair, afin de refléter le passé.

Voici ma demande de clarification : En ce qui concerne la réponse qui m'a été fournie par le ministère (à savoir : « [...] nous divulguons désormais la majorité des informations relatives à nos contrats relatifs à la COVID-19 sur notre page Web ainsi que par le truchement des exigences de divulgation proactive normales »), est-ce qu'on fait précisément allusion aux nouveaux contrats qui seront conclus à l'avenir? Les détails des premiers contrats auxquels renvoie la note de mai ont-ils tous été divulgués de manière proactive?

En aparté, j'ai eu beaucoup de mal à ouvrir ce site Web sur différents appareils. Soyez conscient que si vous envoyez ce lien, beaucoup de gens ne pourront pas y accéder. J'ai reçu plusieurs avertissements m'indiquant que le site utilise une configuration de sécurité obsolète.

Vous pouvez me joindre au 343-996-2251, si vous préférez le téléphone.

- Zi-Ann

Le vendredi 16 octobre 2020 à 15 h 13, Fitz-Morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca> a écrit :

Bonjour Zi-Ann,

J'ai vu votre article concernant la divulgation des contrats et je crains qu'il ne reflète pas exactement les faits.

Vos deux premières lignes sont au présent et indiquent que le gouvernement continue à refuser de diffuser les contrats en question.

En fait, comme cela a été souligné dans la réponse que le ministère vous a fournie :

« Cependant, l'environnement des marchés publics a évolué depuis [depuis le temps où cette note a été rédigée.] Conformément à cette nouvelle réalité et à notre engagement en matière de transparence, nous divulguons désormais la majorité des informations relatives à nos contrats relatifs à la COVID-19 sur notre [page Web](#) ainsi que par le truchement des exigences normales de divulgation proactive. Dans un certain nombre de cas particuliers, certains détails du contrat ne peuvent être divulgués, par exemple pour protéger la confidentialité commerciale des fournisseurs. »

Le site Web mentionné est celui-ci : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/aic-scr/contrats-contracts-fra.html>

Là-dessus, vous constaterez que, des 244 contrats liés à la réponse COVID-19 que nous avons signés, seuls 32 noms sont tenus confidentiels afin de protéger les chaînes d'approvisionnement. Dans tous ces cas sauf deux, le produit et la valeur du contrat sont divulgués.

Je ne vais pas fournir de liens vers toutes les entrées individuelles, mais ces contrats ont été divulgués de manière proactive sur le site Web du gouvernement ouvert. La grande majorité d'entre eux sont répertoriés sous SPAC, car c'est l'Agence qui les a demandés.

Je dois également m'opposer à ce que la réponse de M. McKinnon soit qualifiée de « vague ». Sans débattre de la validité du fait d'exprimer des opinions sur cette seule réponse, il s'agit d'une question dont la ministre et le sous-ministre ont déjà parlé à plusieurs reprises lors d'entrevues, d'audiences de comités et à la Chambre. Nous avons été très clairs sur cette question depuis des mois.

Merci,
James

James Fitz-Morris

Directeur des communications / Director of Communications

Cabinet de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement / Office of the Minister of Public Services and Procurement

james.fitz-morris@canada.ca

Cell : 613-698-2387

ZI-ANN LUM
Pondes Reporter

HUFFPOST CANADA

[\(343\) 996-2251](tel:3439962251) | [@ziannlum](https://www.instagram.com/ziannlum)

<image001.jpg>

ZI-ANN LUM
Politics Reporter
HUFFPOST CANADA
[\(343\) 996-2251](tel:3439962251) | [@ziannlum](https://www.instagram.com/ziannlum)

ZI-ANN LUM
Politics Reporter
HUFFPOST CANADA
[\(343\) 996-2251](tel:3439962251) | [@ziannlum](https://www.instagram.com/ziannlum)